Codep 22 – Bilan des réunions de secteurs 2018

Réunions réalisées :

Réunion « St-Brieuc Armor Agglo » du 27/01/2018 :

Organisation logistique : AC St-Brieuc

Participation: 8 clubs sur 17, 1 club excusé + CC Plouha

Animation: Jean-Charles HARZO et Claude LACAM

Réunion « Lamballe Terre et Mer » du 10/02/2018 :

Organisation logistique : AC Roheginéenne

Participation: 10 clubs sur 12, 2 clubs excusés

Animation: Jean-Charles HARZO et Claude LACAM

Réunion « Dinan Agglo » du 17/02/2018 :

Organisation logistique : AVD Dinan

Participation : 6 clubs sur 9, 1 club excusé

Animation: Jean-Charles HARZO et Claude LACAM

Réunion « Loudéac Communauté » du 24/03/2018 :

Organisation logistique : AC Loudéac

Participation: 5 clubs sur 9

Animation : André DEMAIZY et Claude LACAM

Accueil: Jean-Charles HARZO

Pas de réunion sur les secteurs « Leff Armor et Guingamp-Paimpol Agglo » et « Lannion Trégor Communauté », car pas de club volontaire pour organiser la logistique.

30 clubs sur 72 ont participé à ces réunions.

Tendances issues des 4 réunions :

Chaque réunion a démarré par un tour de table, ou chaque club a pu s'exprimer: sur la mise en place des nouvelles licences, ses éventuelles difficultés, sur l'évolution de ses effectifs (tendance), la proportion de féminines (roulantes) et de jeunes, la proportion de licences « balade », « rando » et « sport ».

Lors de ces échanges fournis, le constat que l'on peut faire :

- peu de difficultés pour le renouvellement des licences 2018, mais quelques réticences pour la fourniture du certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme..
- difficultés à maintenir les effectifs du fait du vieillissement des licenciés et des difficultés à attirer les « jeunes ». Les seuls clubs qui « rajeunissent » le font, soit par le biais d'école de VTT, de section VTT ou par la création de groupe « cyclo sport ».
- difficultés à étoffer les équipes dirigeantes, à motiver des licenciés vers les formations
 « animateur », ce qui entraîne un manque d'intérêt pour le lancement de convention préaccueil ou de point accueil jeunes.

Les autres points qui ont fait l'objet d'échange sont :

- l'accueil des pratiquants Vélo Assistance Electrique, quelques clubs accueillent des pratiquants VAE mais sans mise en œuvre de la charte FFCT.
- l'accueil des jeunes, certains clubs accueillent des moins de 18 ans, sans accompagnement systématique des parents, et sans déclaration de Point Accueil Jeunes.
- le rôle des délégués sécurité.

Les supports préparés ont été relativement peu utilisés, la priorité ayant été laissé à l'expression des clubs.

Les clubs ont plutôt bien apprécié ces rencontres, sont partant pour renouveler ce type d'échanges.

Pour 2019, ils seraient favorables à l'organisation de rencontres pour les Délégués Sécurité.